

*Dr. MAHAMAT MAGAR AROU*

*05/01/2024*

*Docteur en droit international*

*Ecrivain et conférencier*

*Lettre N°001*

Lettre ouverte à Monsieur le Président de Transition du Tchad, Chef de  
l'Etat.

Objet : écho de participation et revendication citoyennes

Excellence Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de nous adresser directement à vous pour vous faire parvenir notre écho. La plateforme dénommée l'écho de participation et revendication citoyennes est un rassemblement des compatriotes de tous bords épris de développement socioéconomique, de justice sociale, d'égalité, d'épanouissement...

Après avoir épuisé toutes les voies hiérarchiques d'alerte avec insuccès, et en dernier ressort, nous avons unanimement décidé de vous alerter.

Excellence Monsieur le Président,

En tant que garant de justice sociale, d'égalité, d'équité, de bonne gouvernance, qui sont des valeurs cardinales sur lesquelles est fondée notre république, cette interpellation vous offre plus de visibilité, de lisibilité, de clarté et de conviction sur certaines réalités de notre pays. Dans le cas échant elle concourt à la promotion de la démocratie de proximité. Celle-ci vous permettra de mesurer personnellement le degré de nos températures, la profondeur de notre patriotisme, de notre unité de nos convictions, de notre citoyenneté et de nos états d'esprit.

Excellence Monsieur le Président,

Comme partout ailleurs, la conception de politique publique de développement s'opère à la lumière des constats, des observations, des suggestions faits dans le cadre de la participation et revendication citoyennes. En effet, comme le prévoit la constitution, nous avons toujours eu l'idée d'exercer nos droits de participation dans la gestion des affaires publiques, notre droit à l'éducation, notre droit au développement, notre droit d'avoir un environnement sain, etc. Mais à chaque fois que nous prenions des initiatives dans ce sens, nous faisons face à de sérieux problèmes. Voilà ce que nous écoutons de la bouche de certains administrateurs lors de nos démarches administratives : le chef est occupé ! tu paies combien pour que ton dossier avance ? quelle sera ma part ? prends mon numéro et m'appelles après ! tu es de quel cercle ? de quelle communauté ? de quelle région ? Ces pratiques indignes nous pénalisent profondément et paralysent terriblement le fonctionnement de notre pays.

Excellence Monsieur le Président,

Nous vous alertons que la cherté de vie est à l'origine de nos crises du moins la crise socioéconomique et politique. Le peuple tchadien croupit sous le poids de la cherté de vie. Une enquête d'opinion menée dans les différents foyers Ndjaménois démontre que les prix des produits alimentaires de la première nécessité sont démesurément élevés. Imaginez, le prix d'un sac de sucre est passé de 30000f à 48000f. Et pour cause, selon des sources concordantes, les taxes douanières sont disproportionnellement élevées en dehors des contours fixés par la loi.

Monsieur le Président, les services de renseignement doivent vous tenir au courant que, le véritable problème d'actualité de la masse populaire se résume sur la cherté de vie. Le sucre, le riz, la farine, l'huile, la patate alimentaire, l'eau potable...ne sont pratiquement pas à la portée de la masse populaire. Monsieur le Président,

tout laisse croire que dans le contexte actuel, les frustrations populaires sont profondément liées à la cherté de vie. Celle-ci relève donc de l'urgence.

Excellence Monsieur le Président,

Dans vos discours adressés à la nation vous n'avez jamais cessé de nous rassurer de votre disponibilité pour le peuple et de votre volonté d'écouter le peuple sans intermédiaire. Bien évidemment un tel rapprochement entre le dirigeant et le peuple est naturellement porteur de salut, de compréhension, d'espoir, de confiance, de fierté et surtout d'économie dans la mesure où ça permet d'éviter les dépenses colossales de campagne, qui étaient totalement détournées de leur but par des intermédiaires aux intentions douteuses. Ainsi, dans le cadre de nos initiatives citoyennes d'utilité publique, notamment la cherté de vie, il a été jugé nécessaire, depuis deux ans (02), de venir à votre rencontre par la voie d'une audience officielle. Or Plus de 15 fois nos demandes d'audience étaient systématiquement restées sans suite, pendant que certains citoyens, se voient accorder des audiences quelles qu'en soient les raisons. Ne sommes-nous pas des citoyens ? sommes-nous moins citoyens ?

Excellence Monsieur le Président,

En dénonçant cet état de réalité, nous œuvrons à la création des conditions d'écoute, de proximité, de développement, de transparence et de justice sociale. Il va de soi que les laissés-pour-compte comptent sur vous en tant que garant du sacré principe d'égalité de chance pour pallier les inégalités, l'injustice sociale, la mauvaise qualité des ressources humaines administratives. Sur la question de ressource humaine, j'ai eu à me prononcer dans mon 1er livre intitulé « mon discours dans cet après midi du Tchad » et je m'y suis longuement étendu dans mon 2ème livre qui est en cours de parution. A cet égard, vous nous avez promis, dans votre discours prononcé à la veille du nouvel an, d'assainir la solde de finance à l'issue du recensement biométrique qui touche sa fin. Très belle initiative ! c'est louable ! il faudra également assainir les ressources humaines en

misant sur le critère de qualité. Votre politique de réforme doit s'inscrire en priorité dans une logique de promotion qualitative des ressources humaines. Autrement dit la valorisation de la matière grise. C'est le cheval de bataille incontournable de chaque Homme d'Etat. Il y va de la quintessence de l'Etat. C'est l'épine dorsale de l'appareil étatique.

Excellence Monsieur le Président,

Il est de notoriété publique que notre pays traverse depuis toujours une profonde crise de développement. Dans les langages des relations internationales, notre pays est classé parmi les pays sous-développés. Notre progrès au regard des objectifs onusiens de développement durable et de l'agenda 2063 de l'union africaine est de loin insuffisant.

Surtout dans la ruralité du Tchad, nous sommes accablés par le phénomène de sous-développement. Le fardeau de cette réalité pèse lourdement sur nos épaules. Ainsi Notre écho vous parvient également du fond du monde rural de notre pays. Je rappelle que l'idée de l'échos de participation et revendication citoyennes est née suite à un déni d'écoute dont nous souffrons depuis des années. Pendant 8 ans nous avons sans cesse soumis nos doléances auprès de différents ministères et institutions administratives centralisées, déconcentrées et décentralisées, habilitées à nous répondre, en vain.

Dans cette quête de développement, nous cherchons tout simplement à exercer notre droit d'envoyer nos enfants à l'école, notre droit de nous faire soigner, notre droit de boire de l'eau potable, notre droit de participer à la gestion des affaires publiques notamment dans le cadre de la démocratie participative en vertu des conditions fixées par les lois de la république. L'absence de telles garanties compromet notre participation à la vie politique, économique, culturelle et sociale de la nation.

Excellence Monsieur le Président,

Dans votre discours adressé à la nation à l'entame du nouvel an, vous avez affiché votre volonté de faire régner le principe d'égalité, de justice sociale, de bonne gouvernance, de tolérance et de solidarité. Vous avez également affiché votre volonté de moraliser la vie publique tout en luttant farouchement contre la corruption, le népotisme, le clientélisme. Eh bien ! L'écho de participation et revendication citoyennes s'inscrit parfaitement dans cette logique.

Excellence monsieur le Président,

Notre vécu quotidien au sein de la société nous confronte aux défis sociaux, économiques, environnementaux, sécuritaires, sanitaires, aux diverses catastrophes, etc. Dans cette lancée, nous évoquons la calamité publique la plus naguère. Il s'agit de l'incendie qui a ravagé la société de peinture du Tchad (SOPEINT-T) dans la matinée du 30 décembre 2023. Cette catastrophe a été une perte incommensurable pour la nation. Pour maîtriser l'incendie, il a fallu l'intervention des sapeurs-pompiers de la base française. Nos sapeurs-pompiers, sous-entraînés, sous-équipés et sous-effectifs n'ont rien pu faire. Conséquences. Tous les employés sont acculés au chômage et au désespoir. On note également la perte de recette pour l'Etat, la perte de confiance du monde entrepreneurial...

Dans la foulée, le 03 janvier 2024, un autre incendie a réduit en fumée le grand marché de Dembé. Les commerçants, les petits et grands entrepreneurs se sont retrouvés avec des restes de marchandises calcinées. Nous avons été abasourdis par le cri de détresse des veuves complètement ruinées par l'incendie. Ainsi un pan entier des citoyens sombre dans la pauvreté du fait que nos sapeurs-pompiers, sous-entraînés, sous-équipés et sous-effectifs n'ont rien pu faire. Tout est effondré pour des milliers de foyers, qui, tout à coup, voient leurs rêves voler en éclat. C'est-à-dire, comme nous enseigne la théorie de la relativité, tout est amoindri dans leurs projets de départ.

La question qui nous taraude est celle-ci : pourquoi de telles catastrophes souvent récurrentes n'ont-elles pas relancé le débat public sur la sécurité civile ? y a-t-il

eu des points de presse ? les parlementaires sont-ils saisis de la question ? y a-t-il eu des remontées des informations ? d'éventuels plans de prévention ? des stratégies de réforme de la part des autorités à priori concernées ?

Or, les principes élémentaires de la politique publique nous enseignent qu'en cas de trouble à l'ordre public, la réaction doit être immédiate, mesurée, adaptée, efficace et surtout préventive.

Selon des études réalisées par des experts en urbanisme, à l'ère de l'explosion démographique et de la mondialisation, les politiques urbaines classiques souvent héritées d'un passé lointain sont tombées en désuétude. Elles ne répondent plus aux défis du temps. Une réforme multidimensionnelle de la politique urbaine s'impose. Dans le cas échéant, la production de la sécurité civile occupe une place prépondérante.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

*Dr. MAHAMAT MAGAR AROU*

*Docteur en droit international*

*Ecrivain et conférencier.*

*Porte-parole d'écho de participation et revendication citoyennes*